

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

SESSION 2020

UE 6 – FINANCE D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 3 heures - Coefficient : 1

UE 6 – FINANCE D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 3 heures - coefficient : 1

Document autorisé : **aucun.**

Matériel autorisé :

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
- L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Document remis au candidat :

le sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12 dont l'annexe A page 12/12 à rendre avec la copie.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de trois dossiers indépendants :

DOSSIER 1 – Analyse financière et mesure du risque (11 points)

DOSSIER 2 – Gestion de la trésorerie (4,5 points)

DOSSIER 3 – Gestion du besoin en fonds de roulement d'exploitation (4,5 points)

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1 – Comptes de résultat au 31/12/2019 et au 31/12/2018

Document 2 – Bilans actifs au 31/12/2019 et au 31/12/2018

Document 3 – Bilans passifs au 31/12/2019 et au 31/12/2018

Document 4 – Informations complémentaires

Document 5 – Principales données prévisionnelles hors taxes (H.T.) pour l'année 2020

ANNEXE A – Budget de trésorerie pour le dernier trimestre 2020

NOTA : l'annexe A doit être obligatoirement rendue avec la copie.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses documents vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.

SUJET

La SARL MONDOUX, créée en 1989, est une PME basée en Mayenne (53) près de Laval.

La société MONDOUX est spécialisée dans la fabrication de pizzas fraîches de qualité supérieure vendues sous vide au rayon frais des hypermarchés et des supermarchés locaux. Elle n'a cessé de se développer depuis sa création.

Son fondateur et gérant actuel est M. MONDOUX Pierre pour qui le bon fonctionnement d'une société est indissociable de son rôle sociétal. La société est ainsi le partenaire historique de nombreuses manifestations locales (spectacles de magie, de théâtre, tournois d'échecs, notamment) ainsi que de quelques clubs sportifs (football et cyclisme) depuis peu.

La société est une affaire familiale car les deux enfants de M. MONDOUX, récemment diplômés dans le domaine de la gestion pour sa fille et du commerce pour son fils, sont entrés au capital en 2019 suite à une augmentation de capital par apport en numéraire.

Ils travaillent dorénavant auprès de leur père au sein de la société, chacun dans son domaine de compétences.

La société se charge elle-même de la livraison de ses produits avec son parc de véhicules qu'elle détient en propre ou sous forme de crédit-bail.

Soucieuse de réduire son empreinte carbone et de dynamiser son territoire, la société achète la quasi-totalité de ses matières premières à des producteurs locaux avec lesquels elle a tissé une relation de confiance.

Afin de garantir la fraîcheur et la qualité de ses produits, les matières premières sont acheminées tous les jours dans la société par les fournisseurs. Seul un stock minimal de matières premières est conservé au sein de l'entreprise en cas d'imprévu. Les pizzas sont livrées quotidiennement aux hypermarchés et supermarchés.

L'entreprise est propriétaire depuis sa création de son terrain et de ses locaux.

La mécanisation de la production est assez forte avec un renouvellement fréquent du matériel productif (le dernier datant de 2017) mais M. MONDOUX tient aussi à garder un savoir-faire manuel afin de garantir la qualité de ses produits. De plus, cela permet d'offrir des emplois dans la région, élément important aux yeux de M. MONDOUX.

Le recours à l'emprunt bancaire est traditionnellement la source principale de financement de la société.

Tout comme les véhicules, certaines machines de production appartiennent à la société et d'autres sont louées au moyen d'un contrat de crédit-bail.

Depuis la création de la société, M. MONDOUX s'occupait lui-même de la gestion au quotidien.

Face au développement constant de l'activité, et en vue d'alléger ses tâches et de préparer sa succession, il a décidé, en 2019, de s'entourer de ses enfants mais aussi de créer un poste de responsable administratif et financier (RAF) et a embauché M. FOURNIER.

Vous êtes stagiaire, en mai 2020, au sein du service de M. FOURNIER, qui vous accueille avec le discours suivant :

« La société semble relativement prospère, notamment au niveau de son activité, mais je m'inquiète d'une hausse importante des créances clients due à des retards de paiement fréquents et à des délais de règlement assez longs afin de conserver les parts de marché.

Les clients règlent ainsi la société 10 % au comptant et le reste à 60 jours alors que la société règle ses fournisseurs de matières premières à 30 jours. Les autres fournisseurs sont réglés au comptant. En outre les salaires nets sont versés à la fin du mois. La TVA à décaisser est réglée le 20 du mois suivant alors que les charges sociales le sont au 15 du mois suivant.

Toutes les opérations liées aux investissements (acquisition, cession) se font en principe au comptant.

Je voudrais savoir si tout cela a un impact significatif sur la trésorerie de la société.

Le suivi et l'anticipation de la trésorerie sont, à mon sens, des éléments essentiels dans une société.

Je souhaite, à cet égard, vous confier certaines missions lors de votre stage afin de travailler sur cette problématique. Vous serez ainsi amené(e) à proposer des indicateurs, des outils de gestion et à émettre une opinion sur l'état général de la société ainsi que sur son niveau de risque.

Je vous fournis les documents de synthèse des années 2018 et 2019 (documents 1 à 3) ainsi que des informations complémentaires relatives aux années 2018, 2019 et 2020 (document 4).

Au début de l'année 2020, deux autres stagiaires ont établi, sous mon contrôle, un tableau récapitulatif des principales données prévisionnelles pour l'année 2020 (présenté en document 5).

Je vous précise que l'exercice comptable correspond à l'année civile et que tous les montants donnés sont en euros (€). Vous appliquerez, par simplification, un taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable de 20 % sur les achats et les ventes de la société. »

Dans le cadre de votre stage, monsieur Fournier vous confie trois missions indépendantes.

Vous remplirez ces missions à l'aide du contexte, de vos connaissances, de vos compétences et de la base documentaire, en suivant le questionnement fourni.

DOSSIER 1 – ANALYSE FINANCIERE ET MESURE DU RISQUE

Base documentaire : documents 1 à 4

M. FOURNIER vous présente votre première mission :

« Je souhaite disposer d'une vision générale sur les comptes de la société en mettant l'accent notamment sur l'analyse de l'activité, de la profitabilité et de la création de la trésorerie liée à l'exploitation.

De plus, des indicateurs relatifs à la liquidité me semblent primordiaux pour analyser le niveau de risque financier de la société ».

Afin de répondre aux attentes de M. FOURNIER, il vous est demandé :

- 1.1. de conseiller deux soldes intermédiaires de gestion (SIG) et deux ratios de profitabilité pertinents en justifiant vos choix ;**
- 1.2. de calculer et d'interpréter ces deux SIG et ces deux ratios pour 2018 et 2019, ainsi que le taux d'évolution des SIG ;**
- 1.3. d'expliquer pourquoi M. Fournier ne peut pas se contenter de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) pour apprécier sa trésorerie d'exploitation et la raison pour laquelle il souhaite calculer un flux de trésorerie d'exploitation ;**
- 1.4. de calculer le flux de trésorerie d'exploitation pour l'année 2019 et de justifier s'il est suffisamment élevé ;**
- 1.5. d'expliquer l'intérêt pour une entreprise de construire un bilan financier et de présenter brièvement les différents éléments qui le composent ;**
- 1.6. de construire le bilan financier pour l'année 2019 ;**
- 1.7. d'évaluer le niveau de risque financier de l'entreprise à travers le fonds de roulement financier, le ratio de liquidité générale et le ratio de liquidité immédiate calculés pour 2019.**

DOSSIER 2 – GESTION DE LA TRÉSORERIE

Base documentaire : document 5

M. FOURNIER vous présente votre deuxième mission :

« Je souhaite établir le budget de trésorerie pour le dernier trimestre de l'année 2020 afin d'avoir une visibilité sur la trésorerie et d'anticiper les éventuels ajustements à réaliser.

Vous pourrez vous appuyer sur le travail des précédents stagiaires et sur les informations que je vous ai données sur la société à votre arrivée.

Par simplification et par manque de visibilité à court terme, vous travaillerez avec une trésorerie initiale nulle au début du dernier trimestre ».

Afin de répondre aux attentes de M. FOURNIER, il vous est demandé :

- 2.1. de présenter ce qu'est un budget de trésorerie à travers ses différents objectifs et les étapes à suivre pour son élaboration ;**
- 2.2. de construire le budget de trésorerie pour le dernier trimestre 2020 (annexe A à rendre avec la copie) ;**
- 2.3. de rédiger un argumentaire structuré commentant ce budget de trésorerie et de proposer, si besoin, des mesures d'équilibrage de ce budget (sans refaire de calculs).**

M. FOURNIER vous présente votre troisième mission :

« Je souhaite avoir une visibilité plus forte sur les postes d'exploitation ayant une incidence directe sur le niveau de notre trésorerie et ainsi connaître le besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif en jours de chiffre d'affaires hors taxes (HT) de notre société. Cela me permettrait d'envisager les actions éventuelles à mener. Vous pourrez vous appuyer sur le travail des précédents stagiaires et sur les informations que je vous ai données sur la société à votre arrivée. Vous négligerez les stocks dans les calculs au vu de leur faible importance dans la société ».

Afin de répondre aux attentes de M. FOURNIER, il vous est demandé :

- 3.1. d'expliquer les intérêts et d'indiquer une limite du besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif pour la société ;**
- 3.2. de déterminer le besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif en jours de chiffre d'affaires HT (exprimé en jours entiers), ainsi qu'en euros pour l'année 2020 ;**
- 3.3. d'analyser l'incidence de ce besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif sur la trésorerie et de proposer éventuellement des solutions pour améliorer la situation.**

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1 – Comptes de résultat au 31/12/2019 et au 31/12/2018 – Société MONDOUX

	2019	2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	2 501 000	2 358 491
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions	1 000	
Transferts de charges		
Autres produits	11 200	12 836
Total	2 513 200	2 371 327
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats stockés de matières premières et autres approvisionnements	399 887	382 228
Variation des stocks de matières premières et autres appro.	- 500	- 450
Autres achats et charges externes	487 695	448 120
Impôts, taxes et versements assimilés	95 122	92 121
Salaires et traitements	596 435	590 530
Charges sociales	238 400	236 212
Dotations aux amortissements et provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	191 650	154 000
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	7 275	4 200
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	64 327	60 251
Total	2 080 291	1 967 212
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	432 909	404 115
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 735	2 800
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges fin.		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 100	1 200
Total	3 835	4 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 500	1 100
Intérêts et charges assimilées	8 500	14 700
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	10 000	15 800
RÉSULTAT FINANCIER	-6 165	-11 800
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	426 744	392 315
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 000	2 500
Sur opérations en capital :		
- produits des cessions d'éléments d'actif	10 000	47 000
- subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice		
Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges except.	2 000	
Total	15 000	49 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 500	2 000
Sur opérations en capital :		
- valeurs compt. des éléments immobilisés et financiers cédés	16 000	38 000
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		10 000
Total	30 500	50 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-15 500	-500
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	101 800	104 587
Solde créditeur = bénéfice	309 444	287 228

Document 2 – Bilans actifs au 31/12/2019 et au 31/12/2018 – Société MONDOUX

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018		
	Brut	Amort. et Dép.	Net	Brut	Amort. et Dép.	Net
Capital souscrit non appelé	10 000		10 000			
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles :						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	5 000	3 000	2 000	5 000	2 000	3 000
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits	7 700	6 150	1 550	7 700	4 500	3 200
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles :						
Terrains	220 000		220 000	220 000		220 000
Constructions	1 258 000	1 258 000	0	1 258 000	1 258 000	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	824 000	485 000	339 000	716 000	420 000	296 000
Autres immobilisations corporelles	428 000	315 000	113 000	428 000	215 000	213 000
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières :						
Participations évaluées par équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	2 000		2 000			
Autres immobilisations financières	25 000	3 500	21 500	25 000	2 000	23 000
TOTAL I	2 779 700	2 070 650	709 050	2 659 700	1 901 500	758 200
Actif circulant						
Stocks et en-cours :						
Matières premières et autres approvisionnements	8 500	200	8 300	8 000		8 000
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances d'exploitation :						
Créances Clients et Comptes rattachés	615 000	14 800	600 200	501 320	8 725	492 595
Autres créances d'exploitation						
Créances diverses	800		800	1 800		1 800
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement :						
Actions propres						
Autres titres	145 000		145 000	155 000		155 000
Instruments de trésorerie :						
Disponibilités	273 467		273 467	300 260		300 260
Charges constatées d'avance	12 800		12 800	4 200		4 200
TOTAL II	1 055 567	15 000	1 040 567	970 580	8 725	961 855
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Écart de conversion Actif						
TOTAL GÉNÉRAL	3 835 267	2 085 650	1 749 617	3 630 280	1 910 225	1 720 055

Document 3 – Bilans passifs au 31/12/2019 et au 31/12/2018 – Société MONDOUX

PASSIF	2019	2018
Capitaux propres		
Capital (<i>dont versé 210 000</i>)	220 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	22 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	785 228	600 000
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	309 444	287 228
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 336 672	1 107 228
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	8 000	10 000
Provisions pour charges		
TOTAL III	8 000	10 000
Emprunts et dettes		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)(2)	290 000	500 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	44 720	41 000
Dettes fiscales et sociales	60 225	54 827
Autres dettes d'exploitation		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	10 000	7 000
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		
Autres dettes diverses		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	404 945	602 827
Écarts de conversion Passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 749 617	1 720 055
(1) Dont concours bancaires courants	20 000	
(2) Dont à moins d'un an	84 000	300 000

Document 4 – Informations complémentaires pour les exercices 2018, 2019 et 2020

- Une expertise récente a estimé les immobilisations incorporelles à une valeur de marché nulle. Les autres immobilisations corporelles peuvent être estimées à leur valeur nette comptable à l'exception du terrain qui vaut 50 % de plus que sa valeur bilancielle.
- Les constructions n'ont pu faire l'objet d'une évaluation fiable et juste.
- Les immobilisations financières (hormis les prêts) ont vocation à être conservées par l'entreprise sur une longue durée.
- Le prêt accordé au salarié DURAND en 2019 sera remboursé par celui-ci en 2020.
- Toutes les créances de l'entreprise sont à moins d'un an.
- Les valeurs mobilières de placement sont aisément négociables.
- Les charges constatées d'avance relèvent de l'exploitation et constituent de véritables créances à moins d'un an.
- Le capital non appelé ne sera pas appelé en 2020.
- Une distribution de 25 % du résultat de 2019 est prévue en 2020. Le reste sera mis en réserves.
- Un litige opposant la société à un fournisseur (cas très rare dans la société) a été provisionné en 2018. La provision a été ajustée en 2019. Selon l'avocat de la société, l'issue du litige sera connue en 2020. Les provisions du bilan concernent uniquement ce litige.
- Les intérêts courus non échus sur emprunts s'élèvent à 350 € en 2019 et à 625 € en 2018.
- Les concours bancaires de 2019 sont momentanés.
- Seule une partie des dettes financières est à plus d'un an.
- Toutes les autres dettes de l'entreprise sont à moins d'un an.
- En 2019, des investissements en immobilisations corporelles ont été réalisés à hauteur de 148 000 €.
- En 2019, une distribution de dividendes de 100 000 € a eu lieu (sur le bénéfice de 2018).
- Des remboursements d'emprunt ont eu lieu en 2019 pour un montant de 300 000 €.

Document 5 – Principales données prévisionnelles hors taxes (H.T.) pour l'année 2020

Semestre 1 :

Prévisions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Chiffre d'affaires H.T.	205 000	205 000	205 000	200 000	190 000	240 000
Achats de matières premières H.T.	32 800	32 800	32 800	32 000	30 400	38 400
Charges externes H.T.	41 000	41 000	41 000	40 000	38 000	48 000
Salaires nets	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
Charges sociales	32 000	32 000	32 000	32 000	32 000	32 000
Investissement H.T.				5 000		
Cession d'immobilisation H.T.					5 000	
Nouvel emprunt souscrit						
Remboursement d'emprunt						

Semestre 2 :

Prévisions	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Chiffre d'affaires H.T.	260 000	270 000	250 000	200 000	190 000	210 000
Achats de matières premières H.T.	41 600	43 200	40 000	32 000	30 400	33 600
Charges externes H.T.	52 000	54 000	50 000	40 000	38 000	42 000
Salaires nets	37 300	37 500	38 000	38 500	39 000	39 500
Charges sociales	32 300	32 500	33 000	33 400	33 800	34 300
Investissement H.T.				75 000		
Cession d'immobilisation H.T.					31 000	
Nouvel emprunt souscrit					80 000	
Remboursement d'emprunt	12 000			72 000		

Budget de TVA :

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
T.V.A. à décaisser	32 000	10 600	30 520	26 880

Récapitulatif annuel :

Prévisions	Total
Chiffre d'affaires H.T.	2 625 000
Achats de matières premières H.T.	420 000
Charges externes H.T.	525 000
Salaires nets	451 800
Charges sociales	391 300
Investissement H.T.	80 000
Cession d'immobilisation H.T.	36 000
Nouvel emprunt souscrit	80 000
Remboursement d'emprunt	84 000

ANNEXE A À RENDRE AVEC LA COPIE
BUDGET DE TRÉSORERIE POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2020

Tableau des encaissements

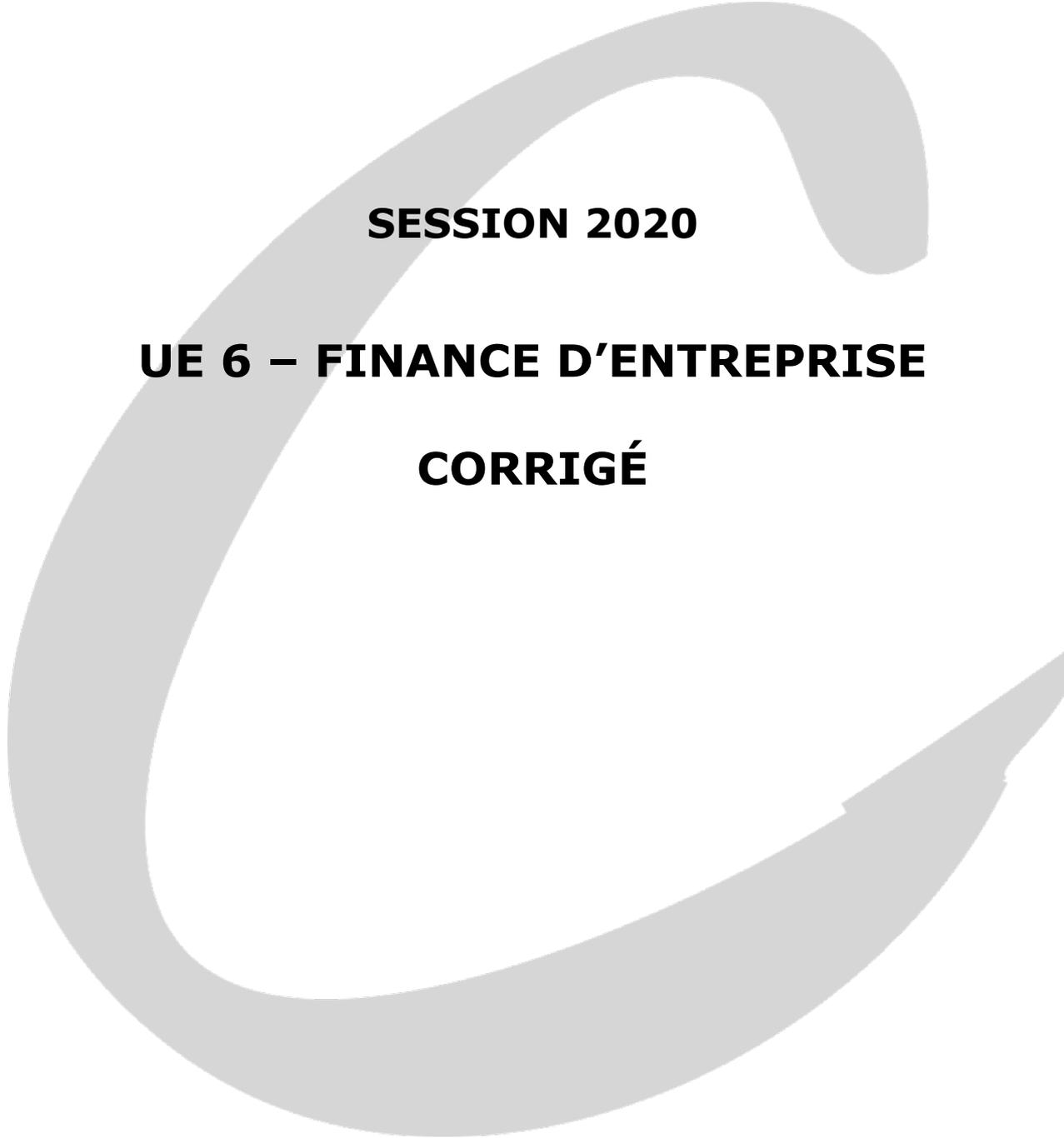
	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Total des encaissements			

Tableau des décaissements

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Total des décaissements			

Budget de trésorerie synthétique

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Trésorerie initiale			
+ Encaissements			
- Décaissements			
= Trésorerie finale			



SESSION 2020

UE 6 – FINANCE D'ENTREPRISE

CORRIGÉ

Remarque préalable.

Le corrigé proposé par Comptalia est plus détaillé que ce que l'on est en droit d'attendre d'un candidat dans le temps imparti pour chaque épreuve.

À titre pédagogique le corrigé comporte donc parfois des rappels de cours, non exigés et non exigibles dans le traitement du sujet.

DOSSIER 1 – Analyse financière et mesure du risque (11 points)
Base documentaire : documents 1 à 4

Afin de répondre aux attentes de M. Fournier, il vous est demandé :

1.1. De conseiller deux soldes intermédiaires de gestion (SIG) et deux ratios de profitabilité pertinents en justifiant vos choix.

- Choix de deux soldes intermédiaires de gestion

Compte tenu de l'activité de l'entreprise, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation (EBE) sont des soldes intermédiaires de gestion importants à suivre.

La valeur ajoutée permet de mesurer la richesse créée par l'entreprise grâce à son activité principale. À partir de la valeur ajoutée, il est également intéressant de calculer la répartition de la valeur ajoutée entre les différents bénéficiaires (personnel, État, établissements financiers, actionnaires).

L'EBE représente la trésorerie générée (ou détruite en cas d'IBE) par l'entreprise pendant l'exercice, **grâce à son exploitation**, si tous les produits et toutes les charges qui le composent ont été encaissés et décaissés. En effet, tous les produits et charges en amont de ce solde sont tous encaissables et décaissables.

- Choix de deux ratios de profitabilité

Le taux de marge bénéficiaire ainsi que le taux de marge brute d'exploitation sont deux ratios de profitabilité pertinents pour l'entreprise.

$$\text{- Taux de marge bénéficiaire} = \frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{CAHT}} * 100$$

Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à dégager du résultat en fonction de son chiffre d'affaires.

$$\text{- Taux de marge brute d'exploitation} = \frac{\text{EBE}}{\text{CAHT}} * 100$$

L'intérêt de ce ratio par rapport au précédent réside dans le fait que, par définition, l'EBE ne tient pas compte des amortissements ni de la politique financière ni des événements exceptionnels.

Autrement dit, il reflète mieux les performances industrielles et commerciales et est plus facilement comparable avec celui d'autres entreprises.

1.2. De calculer et d'interpréter ces deux SIG et ces deux ratios pour 2018 et 2019, ainsi que le taux d'évolution des SIG.

- Calcul et interprétation de la valeur ajoutée et de l'EBE

Soldes	2 019	2 018	Variation en €	Variation en %
- Ventes de marchandises	-	-		
- Achats de marchandises	-	-		
- Variation de stocks de marchandises	-	-		
= Marge commerciale	-	-		
+ Production vendue	2 501 000	2 358 491		
± Production stockée	-	-		
+ Production immobilisée	-	-		
= Production de l'exercice	2 501 000	2 358 491	142 509	6,04
- Achats de matières 1 ^{ères} et autres approvisionnements	- 399 887	- 382 228		
± Variation de stocks de matières 1 ^{ères} et autres approvisionnements	500	450		
- Autres achats et charges externes	- 487 695	- 448 120		
= Valeur ajoutée	1 613 918	1 528 593	85 325	5,58
+ Subvention d'exploitation	-	-		
- Impôts taxes et versements assimilés (ITVA)	- 95 122	- 92 121		
- Salaires et traitements	- 596 435	- 590 530		
- Charges sociales	- 238 400	- 236 212		
= EBE	683 961	609 730	74 231	12,17

Entre 2018 et 2019, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,04 % et la valeur ajoutée de 5,58 %. La consommation en provenance des tiers (Achat de matières + Autres achats et charges externes) a donc suivi en moyenne à peu près la même évolution. Il n'y a pas eu de dérapage.

L'EBE a augmenté de 12,17 % ce qui indique qu'il n'y a pas eu de dérapage non plus concernant notamment la masse salariale.

- Calcul et interprétation des deux ratios de profitabilité

	2 019	2 018	Variation en %
Taux de marge bénéficiaire = $\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{CAHT}} * 100$	$\frac{309\,444}{2\,501\,000} * 100 = 12,37\%$	$\frac{287\,228}{2\,358\,491} * 100 = 12,17\%$	+ 1,64 %
Taux de marge brute d'exploitation = $\frac{\text{EBE}}{\text{CAHT}} * 100$	$\frac{683\,961}{2\,501\,000} * 100 = 27,35\%$	$\frac{609\,730}{2\,358\,491} * 100 = 25,85\%$	+ 5,80 %

Les deux ratios de profitabilité sont en augmentation. L'entreprise améliore donc sa capacité à générer du bénéfice avec son chiffre d'affaires et sa capacité a généré de la trésorerie potentielle grâce à son exploitation.

1.3. D'expliquer pourquoi M. Fournier ne peut pas se contenter de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) pour apprécier sa trésorerie d'exploitation et la raison pour laquelle il souhaite calculer un flux de trésorerie d'exploitation.

L'EBE représente la trésorerie générée (ou détruite en cas d'IBE) par l'entreprise pendant l'exercice, grâce à son exploitation, si tous les produits et toutes les charges qui le composent ont été encaissés et décaissés.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'en dehors des charges d'exploitation il existe d'autres postes du compte de résultat et du bilan à financer tels que :

- les autres charges décaissables en aval de l'EBE (intérêts, impôts sur les bénéfices...);
- le capital des emprunts ;
- les investissements ;
- les éventuels dividendes.

L'EBE n'est donc qu'un des éléments permettant d'apprécier la trésorerie d'exploitation de l'entreprise. Il est donc préférable de calculer, en plus de l'EBE, l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) qui intègre toutes les sorties de trésorerie liées à l'exploitation.

Remarque.

Pour apprécier la trésorerie d'exploitation il est théoriquement possible également, à la place de l'ETE, de calculer le flux net de trésorerie d'exploitation (FNTE).

Le FNTE est calculé dans l'option 2 (Variation de trésorerie à partir du résultat d'exploitation) du tableau des flux de trésorerie de l'Ordre des Experts comptables (OEC). Étant donné que ce tableau n'est pas demandé dans le sujet, nous allons garder par la suite le concept de l'ETE.

1.4. De calculer le flux de trésorerie d'exploitation pour l'année 2019 et de justifier s'il est suffisamment élevé.

- Mode de calcul de l'ETE

EBE ou IBE des SIG du PCG
- (Variation du BFRE)
= ETE

- Calcul de la variation de BFRE

	2019	2018	Variation en €
Stocks bruts	8 500	8 000	500
+ Créances clients brutes	615 000	501 320	113 680
+ Charges constatées d'avance	12 800	4 200	8 600
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 44 720	- 41 000	- 3 720
- Dettes fiscales et sociales	- 60 225	- 54 827	- 5 398
= BFRE	531 355	417 693	113 662

- Calcul de l'ETE

EBE ou IBE des SIG du PCG	683 961
- (Variation du BFRE)	- 113 662
= ETE	570 299

- **Commentaire**

ETE	570 299
- Charges d'intérêts de 2019	- 8 500
- Remboursement du capital des emprunts en 2019	- 300 000
- Investissements de 2019	- 148 000
- Dividendes versés en 2019	- 100 000
Solde	13 799

L'entreprise dégage donc un ETE qui a permis à lui seul de financer les principales sorties de trésorerie de 2019. Elle dispose donc d'une trésorerie solide et n'est pas en danger immédiat de faillite.

1.5. D'expliquer l'intérêt pour une entreprise de construire un bilan financier et de présenter brièvement les différents éléments qui le composent.

L'établissement d'un bilan financier a pour but :

- d'évaluer le patrimoine de l'entreprise ;
- d'apprécier le risque de faillite de l'entreprise à court terme (- 1 an).

Conséquences :

Pour établir un bilan financier, il est nécessaire :

- de posséder un bilan comptable **après répartition du résultat** ;
- de connaître les plus ou moins-values potentielles par rapport au bilan comptable ;
- de posséder l'état des échéances des créances et des dettes (ou d'informations hors liasse fiscale permettant de scinder les éléments à court terme des éléments à long terme du bilan comptable).

Un bilan financier se présente ainsi :

Actif	N	Passif	N
		Capitaux propres	
		Dettes > 1 an	
I) Total actif > 1 an		I) Total passif > 1 an (Capitaux permanents)	
Stocks			
Valeurs réalisables < 1 an			
Disponible			
II) Total actif < 1 an		II) Total passif < 1 an	
III) Total général = I + II		III) Total général = I + II	

1.6. De construire le bilan financier pour l'année 2019.

Actif	2019	Passif	2019
		Capitaux propres	1 355 761
		Dettes > 1 an	185 650
I) Total actif > 1 an	803 500	I) Total passif > 1 an (Capitaux permanents)	1 541 411
Stocks	8 300		
Valeurs réalisables < 1 an	615 800		
Disponible	418 467		
II) Total actif < 1 an	1 042 567	II) Total passif < 1 an	304 656
III) Total général = I + II	1 846 067	III) Total général = I + II	1 846 067

Total actif immobilisé net du bilan comptable	709 050
- La part de l'actif immobilisé < 1 an (2)	- 2 000
+/- Values sur l'actif immobilisé > 1an (3)	96 450
+ Stock de sécurité ou stock outil	-
+ Créances nettes de l'actif circulant du bilan comptable à + 1 an	-
= Actif > 1 an	803 500

(1) => Capital souscrit non appelé

(2) => Prêt remboursable en 2020

(3) => +/- Values

Éléments	VCN (cf. bilan)	Valeur estimée	- Values	+ Values
Capital souscrit non appelé (compte 109)	10 000	0	- 10 000	-
Frais de recherche et de développement	2 000	0	- 2 000	-
Concession, brevets, licences	1 550	0	- 1 550	-
Terrains	220 000	330 000	-	110 000
Total	223 550	330 000	- 13 550	110 000
		Plus-value nette =	96 450	

Avances et acomptes versés du bilan comptable	-
+ Total des créances nettes sur actif immobilisé < 1 an (4)	2 000
+ Créances nettes de l'actif circulant du bilan comptable à - 1 an (5)	613 800
+ Effets escomptés non échus (EENE)	-
+/- Value sur créances < 1 an	-
+ Part des écarts de conversion actif couverte par une provision pour risques de change	-
= Valeurs réalisables < 1 an	615 800

(4) => Prêt remboursable en 2020

(5) => $600\,200 + 800 + 12\,800 = 613\,800$

VMP en valeur nette du bilan comptable	145 000
+/- Value sur VMP	-
+ Disponibilités du bilan comptable	273 467
= Disponible	418 467

Total des capitaux propres du bilan comptable	1 336 672
+ Autres fonds propres	-
+/- Values nettes de tout l'actif (sur immobilisations, sur stocks, sur créances, sur VMP)	96 450
+ Provisions pour risques et charges sans objet réel	-
+ Provisions pour risques et charges irrégulièrement constituées	-
+ Écarts de conversion passif	-
- La part des écarts de conversion actif non couverte par une provision pour perte de change	-
- Frais d'émission d'emprunt à étaler	-
- Prime de remboursement des obligations	-
- Impôts latents (part > et < à 1 an)	-
- Dividendes à distribuer SI l'on dispose d'un bilan avant répartition des bénéfices (6)	- 77 361
= Capitaux propres	1 355 761

(6) => $309\,444 * 0,25 = 77\,361$

Dettes > 1 an (7)	185 650
+ Provisions pour risques et charges réelles et justifiées > 1 an	-
+ Part des impôts latents > 1 an	-
= Passif > 1 an	185 650

(7) => $290\,000$ (Total emprunts) - $20\,000$ (concours bancaires) - $84\,000$ (emprunts à - 1 an) - 350 (intérêts courus)
= $185\,650$

Dettes < 1 an (8)	219 295
+ Avances et acomptes reçus	-
+ Provisions pour risques et charges réelles et justifiées < 1 an	8 000
+ Part des impôts latents < 1 an	-
+ Effets Escomptés Non Échus (EENE)	-
+ Dividendes à distribuer SI on dispose, au départ, d'un bilan avant répartition des résultats	77 361
= Passif < 1 an	304 656

(8) => 20 000 (Concours bancaires) + 84 000 (Emprunts à - 1 an) + 44 720 (Fournisseurs) + 60 225 (Dettes fiscales) + 10 000 (Dettes/immobilisations) + 350 (Intérêts courus) = 218 945

1.7. D'évaluer le niveau de risque financier de l'entreprise à travers le fonds de roulement financier, le ratio de liquidité générale et le ratio de liquidité immédiate calculés pour 2019.

Capitaux permanents	1 541 411
- Actif > 1 an	- 803 500
Fonds de roulement financier	737 911

Actif < 1 an	1 042 567
Passif < 1 an	304 656
Ratio de liquidité générale	3,42

Disponibilités	418 467
Passif < 1 an	304 656
Ratio de liquidité immédiate	1,37

Le fonds de roulement financier est très positif donc les capitaux permanents permettent de financer la totalité de l'actif immobilisé. De ce point de vue, l'entreprise respecte donc très largement les grands équilibres financiers.

Concernant **le ratio de liquidité générale**, la plupart des banques exigent qu'il soit > 1. Ici c'est très largement le cas. L'entreprise « pourrait » donc théoriquement régler toutes ses dettes < 1 an en réalisant (en vendant) tout son actif < 1 an. Il y aurait donc peu de risque de faillite immédiate. Toutefois ce ratio de 3,42 est essentiellement atteint car les créances clients sont très importantes (600 200), c'est donc un point à surveiller dans le futur !

Le **ratio de liquidité immédiate** apprécie la liquidité instantanée de l'entreprise dans l'hypothèse où elle devrait assurer le remboursement immédiat de tout son passif < 1 an. Ici c'est également très largement le cas.

Conclusion.

Compte tenu des éléments calculés précédemment (Valeur ajoutée, EBE, ratios de profitabilité, ETE et bilan financier) nous pouvons en conclure que la société Mondoux est en bonne santé financière et qu'il n'y a aucun risque de faillite dans l'immédiat.

Le seul élément relativement négatif concerne le montant important des créances clients. Il faudrait donc probablement réexaminer (si possible) les conditions de délai de paiement accordées aux clients (actuellement 90 % des clients règlent à 60 jours).

DOSSIER 2 – Gestion de la trésorerie (4,5 points)
Base documentaire : document 5

Afin de répondre aux attentes de M. Fournier, il vous est demandé :

2.1. De présenter ce qu'est un budget de trésorerie à travers ses différents objectifs et les étapes à suivre pour son élaboration.

Le budget de trésorerie est un document permettant de connaître, à l'avance, le montant probable de la trésorerie à la fin des « n » prochains mois.

L'établissement du budget de trésorerie est donc un élément très important puisqu'il permet d'anticiper les risques de rupture de trésorerie à la fin de chaque mois. Il permettra donc de mettre en place des actions correctives si nécessaires en établissant un plan de trésorerie.

Avant d'arriver au budget de trésorerie proprement dit, il faut établir d'autres sous budgets en amont.

En général, on suit la procédure suivante :

- sous-budget prévisionnel des ventes ;
- sous-budget prévisionnel de production ;
- sous-budget prévisionnel d'approvisionnement ;
- sous-budget des investissements ;
- sous-budget prévisionnel du personnel ;
- sous-budget de TVA.

2.2. De construire le budget de trésorerie pour le dernier trimestre 2020 (annexe A à rendre avec la copie).

- **Tableau des encaissements**

Rappels.

1) D'après l'énoncé 10 % des clients règlent comptant et 90 % à 60 jours.

2) Le chiffre d'affaires et la cession d'immobilisation sont soumis à TVA.

	Octobre	Novembre	Décembre
Chiffre d'affaires d'août TTC	(a) 291 600	-	-
Chiffre d'affaires de septembre TTC	-	(b) 270 000	-
Chiffre d'affaires d'octobre TTC	(c) 24 000	-	(d) 216 000
Chiffre d'affaires de novembre TTC	-	22 800	-
Chiffre d'affaires de décembre TTC	-	-	25 200
Cession d'immobilisation TTC	-	37 200	-
Nouvel emprunt souscrit	-	80 000	-
Total des encaissements	315 600	410 000	241 200

(a) => $270\,000 \times 1,20 \times 0,90 = 291\,600$

(b) => $250\,000 \times 1,20 \times 0,90 = 270\,000$

(c) => $200\,000 \times 1,20 \times 0,10 = 24\,000$

(d) => $200\,000 \times 1,20 \times 0,90 = 216\,000$

- Tableau des décaissements

Rappels.

1) D'après l'énoncé les fournisseurs de matières 1^{ères} sont réglés à 30 jours, les autres fournisseurs au comptant. Les salaires sont versés en fin de mois, la TVA à décaisser le 20 du mois suivant, les charges sociales le 15 du mois suivant.

2) Les achats sont soumis à TVA.

	Octobre	Novembre	Décembre
Achats de matières 1ères de septembre TTC	(e) 48 000	-	-
Achats de matières 1ères d'octobre TTC	-	(f) 38 400	-
Achats de matières 1ères de novembre TTC	-	-	(g) 36 480
Achats de charges externes TTC	48 000	45 600	50 400
Salaires nets	38 500	39 000	39 500
Charges sociales de septembre	33 000	-	-
Charges sociales d'octobre	-	33 400	-
Charges sociales de novembre	-	-	33 800
Investissement TTC	90 000	-	-
TVA à décaisser de septembre	32 000	-	-
TVA à décaisser d'octobre	-	10 600	-
TVA à décaisser de novembre	-	-	30 520
Remboursement d'emprunt	72 000	-	-
Total des décaissements	361 500	167 000	190 700

(e) => 40 000 * 1,20 = 48 000

(f) => 32 000 * 1,20 = 38 400

(g) => 30 400 * 1,20 = 36 480

- Budget de trésorerie synthétique

	Octobre	Novembre	Décembre
Trésorerie initiale	0	- 45 900	197 100
+ Encaissements	315 600	410 000	241 200
- Décaissements	- 361 500	- 167 000	- 190 700
= Trésorerie finale	- 45 900	197 100	247 600

2.3. De rédiger un argumentaire structuré commentant ce budget de trésorerie et de proposer, si besoin, des mesures d'équilibrage de ce budget (sans refaire de calculs).

La trésorerie à fin octobre est négative alors qu'elle est largement excédentaire à fin des mois de novembre et de décembre.

Pour combler le déficit de trésorerie de fin octobre, la société pourrait opter pour les solutions suivantes :

- escompter une partie des effets de commerce arrivant à échéance à fin novembre (en supposant, que tout ce qui n'est pas payé comptant par les clients fait l'objet d'effets à recevoir à 60 jours) ;
- négocier un découvert avec la banque et comparer son coût avec l'escompte d'effets ;
- négocier avec les fournisseurs de charges externes de décaler d'un mois les règlements.

Par ailleurs la société pourrait placer à court terme la trésorerie très excédentaire des mois de novembre et de décembre sur des comptes à terme ou en achetant des titres émis par des OPCVM par exemple. Le placement en titre de créances négociable (TCN) est également possible mais le montant minimum est de 150 000 € !

Enfin la société pourrait renoncer à souscrire l'emprunt de 80 000 € de novembre puisque sans cet emprunt la trésorerie serait toujours très positive.

DOSSIER 3 – Gestion de besoin en fonds de roulement d'exploitation (4,5 points)
Base documentaire : document 5

Afin de répondre aux attentes de M. Fournier, il vous est demandé :

3.1. D'expliquer les intérêts et d'indiquer une limite du besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif pour la société.

- Intérêts du besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif

Cette méthode de calcul du BFRE est dynamique et non statique comme lorsqu'on le calcule à partir d'un bilan, fonctionnel par exemple.

Étant considéré comme proportionnel au chiffre d'affaires, le BFRE normatif permet d'anticiper la trésorerie.

Le BFRE est à intégrer dans les procédures de choix des investissements et dans l'élaboration des plans de financement.

Le BFRE d'une entreprise est facilement comparable avec celui des entreprises du même secteur d'activité et permet des actions correctives si besoin, à tout le moins de se situer par rapport aux autres.

- Limites du besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif

Le BFRE est basé sur des délais moyens de règlements et peut être donc approximatif dans certains cas.

Dans la plupart des cas, et par simplification, les composantes du BFRE sont supposées variables (proportionnelles au chiffre d'affaires).

Remarque.

Il existe deux façons, en théorie, d'appréhender le BFRE normatif :

- **1^{ère} façon - On ne sépare pas la partie variable de la partie fixe de chaque composante du BFRE.**
- **2^e façon - On sépare la partie variable de la partie fixe de chaque composante du BFRE.**

Seule la 1^{ère} façon est désormais au programme du DCG.

Par simplification on ne tient généralement pas compte des créances et dettes hors exploitation.

3.2. De déterminer le besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif en jours de chiffre d'affaires HT (exprimé en jours entiers), ainsi qu'en euros pour l'année 2020.

- Justificatifs des délais

Délai TVA déductible et collectée = 15 (moyenne sur le mois) + 20 (date de paiement le mois suivant) = 35

Délai salaires nets = 15 (moyenne sur le mois)

Délai charges sociales = 15 (moyenne sur le mois) + 15 (date de paiement le mois suivant) = 30

- Justificatifs des coefficients de pondérations

$$\frac{\text{CATT des clients réglant comptant}}{\text{CAHT total}} = \frac{2\,625\,000 * 1,2 * 0,10}{2\,625\,000} = 0,12$$

$$\frac{\text{CATT des clients réglant à 60 jours}}{\text{CAHT total}} = \frac{2\,625\,000 * 1,2 * 0,90}{2\,625\,000} = 1,08$$

$$\frac{\text{TVA déductible sur toutes les charges décaissables}}{\text{CAHT total}} = \frac{(420\,000 + 525\,000 + 80\,000) * 0,2}{2\,625\,000} = 0,08$$

$$\frac{\text{Achats TTC des fournisseurs de matières 1ères}}{\text{CAHT total}} = \frac{420\,000 * 1,2}{2\,625\,000} = 0,192$$

$$\frac{\text{Achats TTC des fournisseurs de charges externes}}{\text{CAHT total}} = \frac{525\,000 * 1,2}{2\,625\,000} = 0,24$$

$$\frac{\text{Salaires nets}}{\text{CAHT total}} = \frac{451\,800}{2\,625\,000} = 0,17$$

$$\frac{\text{Charges sociales}}{\text{CAHT total}} = \frac{391\,300}{2\,625\,000} = 0,15$$

$$\frac{\text{TVA collectée}}{\text{CAHT total}} = \frac{(2\,625\,000 + 36\,000) * 0,20}{2\,625\,000} = 0,20$$

ÉLÉMENTS	Délais (I)	Coefficients de pondération (II)	Emplois I * II	Ressources I * II
Créances clients réglant comptant	0	0,12	0,00	
Créances clients réglant à 60 jours	60	1,08	64,80	
TVA déductible	35	0,08	2,73	
Total A			67,53	
Fournisseurs de matières 1ères	30	0,192		5,76
Autres fournisseurs	0	0,24		0,00
Salaires nets	15	0,17		2,58
Charges sociales	30	0,15		4,47
TVA collectée	35	0,20		7,10
Total B				19,91
BFR en jours de CAHT = Total A - Total B	BFR = 67,53 - 19,91 = 47,62 arrondis à 48 jours de CAHT			
BFR en € = BFR en jours de CAHT * CAHT par jour	BFR = 48 * (2 625 000/360) = 350 000 €			

3.3. D'analyser l'incidence de ce besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif sur la trésorerie et de proposer éventuellement des solutions pour améliorer la situation.

Le BFRE normatif représente donc 48 jours de CAHT. Il serait intéressant de le comparer si possible avec celui d'autres sociétés du même secteur pour que la société Mondoux puisse se situer.

Le délai de règlement moyen des clients est très important (64,80 jours) alors que celui de règlement des fournisseurs est très faible (5,76 jours).

On retrouve le problème principal évoqué précédemment : il faudrait renégocier les conditions de règlements.